

Bull. Acad. Vét. de France, 1995, 68, 173-180

La place des races bovines Abondance et Tarentaise dans une politique d'aménagement du territoire des Alpes du Nord.

I. Conséquences de la régression de l'utilisation des zones d'altitude*

par Étienne VERRIER** et Louis-Marie BRESSON***

RÉSUMÉ

La situation générale de l'élevage dans les Alpes du Nord et l'évolution de la place des races Abondance et Tarentaise sont décrites. L'évolution régressive de l'utilisation des zones d'altitude dans les dernières décennies est analysée et on en examine les conséquences, qui sont importantes en matière d'environnement et d'aménagement du territoire.

SUMMARY

THE PART OF CATTLE BREEDS ABONDANCE AND TARENTEISE
IN ENVIRONMENTAL MANAGEMENT POLICY IN THE NORTHERN FRENCH ALPS.

I. CONSEQUENCES OF THE DESERTION OF HIGH ALTITUDE AREA.

In the Northern French Alps, the main form of agriculture is dairy cattle production, based on the complementary uses of valley and mountain pastures. The evolution of this area during the last decades was characterized by (i) a dramatic rural depopulation, (ii) a decrease in the number of animals, especially dairy cows, spending a season in mountain pastures and (iii) a decrease in the number of reproducing cows of the two local breeds, Abondance and Tarentaise. Decreased grazing or desertion of mountain pastures induced expansion of bushes, which increased risks of avalanche and, in places, impeded the development of tourism during summer.

* Certaines observations rapportées dans ce texte sont le fruit de travaux de terrain menés avec des étudiants, dans le cadre d'activités d'enseignement à l'INA-Paris-Grignon.

** : INA Paris-Grignon, Département des Sciences Animales 16 rue Claude Bernard, 75231 Paris Cedex 05.

*** : INA Paris-Grignon, Département Agronomie-Environnement, 78850 Thiverval-Grignon.

INTRODUCTION

La modernisation de l'agriculture européenne qui a suivi la seconde guerre mondiale s'est accompagnée d'une concentration d'activités d'élevage intensif dans certaines régions, alors que l'utilisation de vastes territoires défavorisés périlclitait. En ce qui concerne la composition du cheptel, du fait du contexte économique, quelques races à haut niveau de production se sont imposées; à l'inverse, beaucoup d'autres races ont décliné, certaines ont disparu. A l'heure où de grandes incertitudes pèsent sur l'avenir de l'agriculture, certaines limites des systèmes intensifs ont été mises à jour, qu'il s'agisse de problèmes liés aux excédents de production ou aux charges polluantes des élevages. A l'inverse, sont nettement apparus la nécessité qu'il y a de maintenir une activité d'élevage dans des zones défavorisées et l'intérêt qu'il y a de préserver la diversité génétique de notre cheptel. Un récent rapport pour la Commission des Communautés Européennes (4) fait un point général sur ce sujet. Le présent article est le premier d'une série de deux où l'on se propose de montrer, à partir de l'exemple détaillé des Alpes du Nord, la place que peuvent jouer les races dans une politique d'aménagement du territoire. Dans cette première communication, certaines évolutions régressives sont mises en évidence et leurs conséquences analysées.

L'ÉLEVAGE DANS LES ALPES DU NORD : SITUATION GÉNÉRALE ET ÉVOLUTION AU COURS DES QUATRE DERNIÈRES DÉCENNIES

Le massif des Alpes du Nord en France (au sens de la loi Montagne du 9 janvier 1985) s'étend sur quatre départements : Savoie et Haute-Savoie dans leur intégrité, et quelques communes en Isère et dans la Drôme. Par commodité, nous nous appuyons sur les éléments statistiques concernant les départements de Savoie et Haute-Savoie, qui possèdent respectivement 75 % et 85 % de leur territoire classé en zone de montagne selon la terminologie communautaire.

La Surface Agricole Utile (SAU) de ces deux départements est essentiellement vouée à la production fourragère, avec 80 % de la SAU en Surface Toujours en Herbe, soit le double de la production moyenne française (Recensement Général de l'Agriculture [RGA], 1988). Le système fourrager est caractérisé par la complémentarité entre des prairies de vallée principalement vouées à la constitution des réserves hivernales de foin, d'une part, et, d'autre part, des pâturages d'altitude utilisés de façon saisonnière, les alpages, qui sont en général éloignés des sièges d'exploitation et où les troupeaux résident approximativement de mi-juin à fin septembre. Les alpages constituent à eux seuls la moitié de la SAU des zones de montagne. L'élevage principal est l'élevage bovin laitier, les

deux départements rassemblant un cheptel d'environ 95 000 vaches laitières en 1988 (RGA). Les structures de production sont relativement petites : la taille moyenne des troupeaux était en 1988 de 12 vaches par exploitation laitière en Savoie et de 19 en Haute-Savoie (RGA), alors qu'à la même époque, la moyenne nationale se situait à 21, les moyennes départementales extrêmes étant 6 et 34. La production laitière annuelle, à peu près stable depuis deux décennies, est de 379 000 tonnes en 1992, ce qui représente environ 1,5 % de la production nationale (Source : SCEES, enquête annuelle laitière). Environ 80 % du lait produit est destiné à la fabrication fromagère, cette activité étant le fait d'un grand nombre d'opérateurs, avec notamment le maintien de nombreuses fruitières collectant à l'échelle d'une ou de quelques communes, et une place importante de la fabrication fermière.

L'agriculture des zones de montagne a connu au cours des dernières décennies des évolutions régressives, notamment un exode rural massif, et une forte diminution du nombre d'exploitations agricoles (-70 % de 1954 à 1988 pour l'ensemble des deux départements). L'utilisation d'un certain nombre d'alpages a été abandonnée. Par ailleurs, du fait de problèmes de main-d'œuvre et de conditions de vie, les génisses et les ovins, ne nécessitant pas une présence humaine permanente, se sont partiellement substitués aux vaches laitières pour l'exploitation des alpages (figure 1). Ce dernier phénomène semble s'être stabilisé dans la dernière décennie. Traduite en termes d'UGB inalpées, l'utilisation des alpages en Haute-Savoie correspond à environ 29 000 UGB en 1950 à 23 000 UGB en 1988, soit une diminution de 21 %, avec un creux de 20 000 UGB en 1963. Encore ces chiffres donnent-ils une vision simplifiée des choses, car

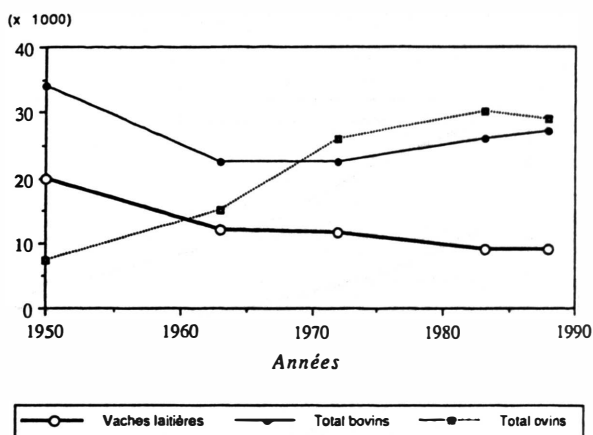


Figure 1 : Évolution du nombre d'animaux inalpés en Haute-Savoie (Sources : SCESS et INERM).

les différents types d'animaux inalpés n'exploitent pas toujours les mêmes zones, les ovins, notamment, pâturant dans les pelouses de plus haute altitude.

Parallèlement, les deux races bovines locales, Abondance et Tarentaise ont vu leurs effectifs nationaux diminuer régulièrement (figure 2). Avec environ 60 000 et 15 000 vaches respectivement en 1992, elles ne représentent au total qu'environ 1,7% du cheptel national de vaches laitières. Entre les deux derniers recensements agricoles, période qui a vu l'instauration des quotas laitiers, la baisse des effectifs a été plus forte pour la Tarentaise (-56%) et l'Abondance (-32%) que pour l'ensemble du cheptel national (-25%). Cette chute des effectifs des deux races alpines, qui ne semble s'être ralentie que récemment, est la conséquence de deux phénomènes principaux. D'une part, dans les zones de piémont et leur berceau, là où une intensification fourragère est possible, ces races ont été remplacées par des races plus productives, principalement la Montbéliarde. D'autre part, dans leurs zones d'extension, soit la même substitution s'est opérée (Massif central), soit l'élevage laitier a fortement régressé (Alpes du Sud).

En Savoie et Haute-Savoie, la place des deux races alpines reste importante : au dernier RGA (1988), l'Abondance représentait le tiers du cheptel laitier de chacun des deux départements, et la Tarentaise représentait le tiers du cheptel laitier du département de la Savoie. Dans les zones montagneuses des deux départements, ces races sont majoritaires. Par exemple, en 1988, l'Abondance représentait les deux tiers du cheptel laitier des 186 communes de Haute-Savoie classées en zone de montagne ou de haute montagne et 94% de celui de la petite région agricole du Pays de Thones ; la Tarentaise et l'Abondance représentaient respectivement 47 et 45%, soit 92% à elles deux, du cheptel laitier de la

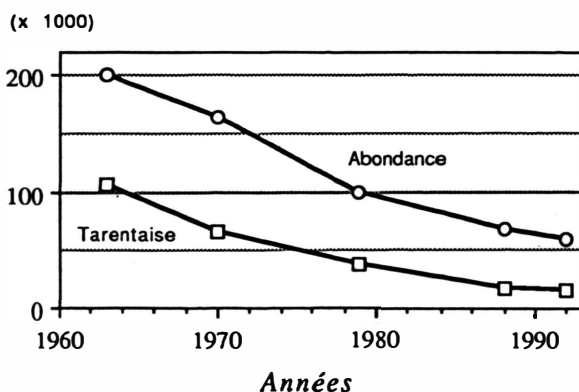


Figure 2 : Évolution des effectifs de vaches reproductrices Abondance et Tarentaise (Sources : Ministère de l'Agriculture, RGA, IPG).

petite région agricole du Beaufortin (RGA). On assiste donc à un "repli" des races locales sur leur berceau d'origine, notamment sur les zones difficiles et possédant un caractère montagnard affirmé.

CONSÉQUENCES DE NATURE ÉCOLOGIQUE DE LA DÉPRISE EN ALPAGE

La déprise en alpage se manifeste principalement par une pression de pâturage moindre, voire par l'abandon pur et simple du pâturage. Dans les étages montagnard et subalpin, une telle évolution ne permet pas le maintien de la pelouse : l'arrêt ou la régression de la consommation des végétaux par les animaux entraîne généralement le développement des ligneux aux dépens du couvert herbacé, et le retour à une lande ou à un état proche de la forêt. De plus, la diminution de la pression de pâturage s'accompagne souvent d'une diminution des restitutions organiques sur une grande partie des zones encore pâturées, en raison de l'abandon généralisé des méthodes traditionnelles de restitution (pacage, pachonnage) et de la forte régression de la pratique d'épandage. Il en résulte un déficit de nutrition azotée qui entraîne une dégradation du peuplement végétal comme, par exemple, un envahissement par le nard raide, espèce peu appétente pour les bovins (6).

Ces modifications interviennent plus ou moins rapidement selon les conditions de milieu. Très schématiquement, l'évolution peut être lente et mener à la reconstitution d'un couvert forestier riche lorsque les conditions sont peu contraignantes : roches carbonatées, exposition favorable, altitude modérée. Au contraire, sur roches acides et en exposition froide, la dégradation de la pelouse peut conduire très rapidement à une lande à éricacées, qui évoluera ensuite très lentement. Ces deux situations très contrastées peuvent se rencontrer à quelques centaines de mètres l'une de l'autre ; des observations que nous avons pu conduire en vallée d'Abondance en sont l'illustration. Au col de Bassachaux (alt. 1 800 m), une lande à rhododendrons a envahi les alpages abandonnés du versant exposé au Nord, alors que le versant exposé au Sud voit un recru forestier d'épicéas ; cette évolution s'est faite en une trentaine d'années si l'on en juge par l'examen des photographies aériennes de 1961 et 1988. Au col de Braitaz (alt. 1 800 m), des rhododendrons ont envahi des alpages situés sur schistes, alors que des alpages voisins situés sur des calcaires présentent encore une pelouse à grande gentiane (*Gentiana lutea*).

Les modifications du couvert végétal s'accompagnent souvent d'une évolution plus ou moins marquée du sol et de sa fertilité. La diminution des restitutions organiques sur de vastes zones peut y provoquer un déficit en azote qui a tendance à réduire globalement l'activité biologique mais aussi à modifier la microflore et la microfaune du sol. Le cycle de l'azote dans le sol s'en trouve ainsi affecté. L'apparition de ligneux, dont la litière

se décompose difficilement, surtout s'il agit d'éricacées (riches en cires et tannins), entraîne la libération dans le sol d'acides organiques complexants: c'est le début d'une évolution vers un podzol. Ce phénomène général a été étudié en détail sur le plateau des Saisies (8). La podzolisation, par les modifications qu'elle entraîne sur la structure, la minéralogie et l'activité biologique du sol, est un processus autocatalysé: elle provoque l'acidification et l'appauvrissement rapide de la partie supérieure du col, dont les potentialités sont irréversiblement altérées. Une évolution n'est cependant notable que si le milieu n'est pas trop "tamponné" par des facteurs pédologiques ou climatiques: roches acides, sols perméables, exposition froide, précipitations importantes.

En définitive, c'est l'étude des interactions entre milieu et pratiques qui permet de comprendre les évolutions de la végétation et du sol entraînées par l'abandon des alpages, et donc de proposer des solutions pertinentes pour en limiter les conséquences. C'est dans cet esprit que de nombreuses études ont été menées dans les Alpes du Nord ces dernières années (1, 3, 7). L'évolution du peuplement végétal peut être en partie réversible. Par exemple, il serait possible de contrôler le développement du nard grâce à la reprise des restitutions organiques et la fauche des refus (2, 6). Quant à l'élimination des ligneux, elle peut se faire par débroussaillage, mais la restauration d'une flore prairiale de qualité n'est possible que si quelques bonnes espèces fourragères sont encore présentes (5). En revanche, il est des cas où la restauration d'une flore prairiale de qualité n'est guère possible en raison de l'évolution régressive du sol lui-même.

CONSÉQUENCES EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Par le passé, l'évolution régressive de l'agriculture montagnarde a eu comme première conséquence la décroissance de la population permanente des hautes vallées, la population agricole étant, évidemment, la plus touchée. Ce phénomène contraste fortement avec le fort solde démographique positif des départements de Savoie et Haute-Savoie dans leur ensemble (respectivement + 20 % et + 42 % de 1968 à 1990; source: INSEE), dû à la présence ou la proximité d'importants bassins d'emploi tertiaire et industriel (Genève, Annecy, Thonon-Évian-les-Bains, Chambéry-Aix-les-Bains) et au développement des emplois liés au tourisme. La répartition de la population des deux départements dans leur ensemble est ainsi très déséquilibrée, ce qui constitue en soi une source de difficultés.

Aujourd'hui, la régression de l'utilisation des alpages et l'évolution du paysage qui en a résulté, ont des répercussions, qui pourraient prendre de l'ampleur à l'avenir, dans les domaines des risques naturels et du tourisme. Tout d'abord, les phénomènes écologiques décrits plus haut

peuvent avoir un impact important, dans des zones habituellement peu ou pas affectées par les avalanches, sur la formation de ces dernières. En effet, la nature du contact entre le sol et le manteau neigeux joue un rôle important sur la stabilité et la cohésion de ce dernier. Les hautes herbes couchées, qui sont la conséquence d'un abandon du pâturage, forment une interface lisse et glissante. Après plusieurs années d'abandon, la présence d'arbustes (aulnes verts, rhododendrons, etc.) peut amoindrir le contact neige-sol, voire complètement l'empêcher. Tous ces facteurs augmentent ainsi singulièrement les risques d'avalanche. De façon moins ponctuelle, la recrudescence de végétaux ligneux plus ou moins arbustifs dans l'étage subalpin de la végétation constitue une entrave à la pratique de nombreuses activités sportives et/ou de loisir. Si ce phénomène se généralisait sur de grandes zones géographiques, à l'échelle d'une vallée entière par exemple, il constituerait vis-à-vis du tourisme d'été dans son ensemble un sérieux facteur répulsif pour les régions concernées.

CONCLUSION

L'élevage dans les Alpes du Nord a connu dans les dernières décennies d'importantes évolutions, marquées notamment par la régression de l'exploitation des zones d'altitude. Précipitant le dépeuplement des hautes vallées, ce phénomène a également eu des conséquences écologiques qui marquent aujourd'hui le paysage. Cette évolution régressive a été accompagnée du déclin des races bovines locales, Abondance et Tarentaise, qui ont vu leurs effectifs nationaux décroître et se replier dans leur berceau d'origine. Pourtant, l'élevage de ces deux races constitue sans doute un atout important dans la perspective d'une politique renouvelée d'aménagement et d'utilisation des alpages, seule susceptible de promouvoir une "reconquête" du paysage. La seconde communication décrit la dynamique actuelle de la filière laitière et la place qu'y jouent les deux races alpines et en analyse les conséquences à court terme.

BIBLIOGRAPHIE

- [1] BORNARD (A.) et DUBOST (M.). - 1992 Diagnostic agro-écologique de la végétation des alpages laitiers dans les Alpes du Nord humides : établissement et utilisation d'une typologie simplifiée. *Agronomie*, 12, 581-599.
- [2] DELPECH (R.). - 1975. Contribution à l'étude expérimentale de la dynamique de la végétation prairiale. *Thèse, Université Paris-11*, 103 p. + annexes.
- [3] FLEURY (P.), JEANNIN (B.) et DORIOZ (J.M.). - 1985. Influence du milieu physique et des pratiques agricoles sur la végétation des prairies de fauche des hautes vallées des Alpes du Nord : une recherche en Beaufortain et sa portée régionale. *Études et Recherches SAD*, n° 3, 52 p.
- [4] INSTITUT DE L'ÉLEVAGE. - 1992. Les races domestiques de ruminants menacées dans la CEE. Inventaire et état de ces populations, propositions d'aménagements des dispositifs réglementaires en leur faveur. *Rapport pour la Commission des Communautés Européennes*, 35 p. + annexes.

- [5] JOUGLET (J.P.), BORNARD (A.) et DUBOST (M.). - 1992. Éléments de pastoralisme montagnard. Tome 1: végétation, équipements. *Études montagnardes n° 3, CEMAGREF*, 165 p.
- [6] LOISEAU (P.). - 1977. Morphologie de la touffe de croissance de *Nardus stricta* L. Influence de la pâture et de la fauche. *Ann. Agron.*, 28, 185-213.
- [7] RICHARD (L.), DORIOZ (J.M.), FLEURY (P.), STALLAERTS (M.) et TONNEL (A.). - 1983. Nouvelles données pour la zonation écologique des Alpes Nord-occidentales et contribution à la notice de la carte écologique à 1/50 000 "St-Gervais". *Documents de cartographie écologique*, 26, 83-116.
- [8] VAN OORT (F.) et DORIOZ (J.M.). - 1982. Les sols sous prairies et alpages du Beaufortain. *INRA, Station de Science du sol, Versailles, Doc. Ronéo*, 47 p.
-